

Le 3 novembre 2011

Monsieur Keith Ashfield
Chambre des communes
Ministre des Pêches et des Océans
Édifices du Parlement
Rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

Vous trouverez ci-joint copie de la résolution adoptée par le comité exécutif de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent à sa réunion du 1^{er} novembre 2011.

Compte tenu de l'importance de maintenir en fonction le Centre de sauvetage maritime du Québec de la Garde côtière canadienne, nous sommes assurés que vous y accorderez toute l'attention requise.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Gérald Beaudry

p.j.



EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL de la réunion du comité exécutif de la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, tenue le 1^{er} novembre 2011, à compter de 15 h 30, dans les locaux de la MRC de Rivière-du-Loup

Présences

Michel Lagacé, président
Serge Fortin, vice-président
Ginette Lepage, administratrice
Jean Bélanger, administrateur

Assiste également

Gérald Beaudry, directeur général, CRÉ du Bas-Saint-Laurent

MAINTIEN DU CENTRE DE SAUVETAGE MARITIME DU QUÉBEC DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

CONSIDÉRANT l'intention manifestée par le gouvernement fédéral de procéder à la fermeture du Centre de sauvetage de la Garde côtière canadienne (CSMQ) de Québec et de transférer ses activités à Trenton et Halifax;

CONSIDÉRANT que le CSMQ à Québec est le seul à pouvoir garantir aux utilisateurs du fleuve et du golfe Saint-Laurent un service entièrement bilingue;

CONSIDÉRANT que la fermeture du CSMQ entrainera nécessairement une perte des connaissances locales (topographiques/climatiques/disponibilité des services/territoires couverts par les services d'urgence locaux) puisqu'un territoire de 200 000 km² serait ajouté aux territoires déjà très vastes d'Halifax et Trenton;

CONSIDÉRANT les inquiétudes manifestées par les pêcheurs et les utilisateurs de ce vaste espace maritime qui craignent que cette décision entraîne une diminution de la qualité des services en général et des services français en particulier;

CONSIDÉRANT l'avis de l'Association des centres d'urgence du Québec qui préconise le maintien du CSMQ en raison du caractère essentiel des services qu'ils offrent dans l'ensemble des zones maritimes du Québec;

CONSIDÉRANT l'importance des services du CSMQ pour la sécurité des usagers;

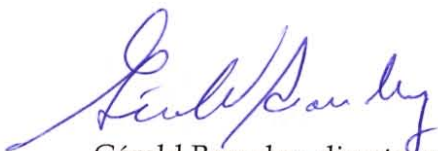
IL EST PROPOSÉ ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le comité exécutif de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent demande aux autorités fédérales, notamment à la Garde côtière canadienne, au ministère des Pêches et des Océans et au commissaire aux langues officielles, que demeure ouvert et pleinement opérationnel le Centre de sauvetage maritime de Québec de la Garde côtière canadienne;

QUE le comité exécutif de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent appuie le mémoire de l'Association des centres d'urgence du Québec qui vise à souligner au gouvernement fédéral l'importance de maintenir en fonction le Centre de sauvetage maritime du Québec de la Garde côtière canadienne.

Copie certifiée conforme

À Rimouski, ce 3 novembre 2011



Gérald Beaudry, directeur général